



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

Liberté
Égalité
Fraternité



FEUILLE DE ROUTE IRD GRAND EST

Le décret du 13 mai 2016 donne mission à la Chambre Régionale d'Agriculture de définir une feuille de route de la Recherche et du Développement agricole en région. La présente feuille de route est la mise à jour de celle issue des travaux menés dans le cadre des Assises de la Recherche, du Développement et de l'Innovation Agricole qui se sont déroulées au printemps 2018. Ces Assises ont permis de réunir l'ensemble des acteurs des filières agricoles du Grand Est pour échanger sur les problématiques agricoles régionales et favoriser l'interconnaissance des acteurs régionaux. Le présent document sera donc divisé en 4 parties : un état des lieux de la production agricole régionale, la présentation des enjeux ressentis par les acteurs agricoles et les responsables politiques régionaux, les actions à mettre en œuvre pour accompagner la mutation de l'agriculture régionale et répondre aux enjeux mis en lumière d'après les acteurs ayant participé aux Assises et les perspectives liées à cette feuille de route pour mettre en place le plan d'actions.

Suite à la mise en place de la nouvelle mandature, il est apparu nécessaire de revisiter la feuille de route. L'ensemble des participants à ces Assises internes au réseau des Chambres d'agriculture s'est accordé sur une ambition partagée :

Accompagner les transitions de l'agriculture régionale

Détecter, concevoir, tester, adapter et transférer des innovations pour toujours avoir cinq ans d'avance dans l'offre de conseil et de formation, afin de permettre aux agriculteurs et acteurs ruraux de transformer et adapter les pratiques agricoles, les systèmes d'exploitation et les organisations territoriales et assurer une agriculture durable, performante et en adéquation avec les attentes des agriculteurs et de la société, en région Grand Est. »

Cette ambition s'appuie sur un programme d'action en 7 axes :

7 axes d'action

- 1** Adresser les enjeux futurs et assurer la veille
- 2** Permettre la remontée des besoins et des attentes des agriculteurs, des collectivités, des partenaires et des conseillers
- 3** Embarquer les équipes de terrain, appuyer les chambres dans le renouvellement de leur offre
- 4** Exceller dans la réalisation des projets
- 5** Fédérer et inspirer nos partenaires (yc hors agri)
- 6** Faire vivre une gouvernance légère, mais connectée
- 7** Assurer un modèle économique robuste, piloté et lisible

A l'issue de travaux collectifs d'échanges, la définition des enjeux de l'Innovation Recherche et Développement pour la prochaine mandature peut se traduire en quelques points :

- Optimisation et arbitrage de l'utilisation de la biomasse pour différents usages (food, feed, industrie, chimie, énergie...)
- Faire réseau pour progresser et mener les actions
- La thématique de la gestion quantitative de l'eau est un point prégnant
- Ouvrir nos projets et nos champs d'investigation au domaine des Sciences humaines pour intégrer la reconnexion avec la société et la prise en compte des moyens de lever les freins au changement
- L'IRD doit permettre de favoriser le renouvellement des générations et de la main d'œuvre en améliorant attractivité des métiers
- Prise en compte de la diversité des systèmes à faire évoluer et être capable de tous les entraîner
- Réfléchir sur le traitement des polluants émergents comme les PFAS
- Tester les solutions de biocontrôle et les bio solutions en général
- Accompagner les agriculteurs dans leurs prises de décisions avec la mise en place d'outils d'aide à la décision et de scénarios prospectifs
- Associer les générations pour et partager les enjeux pour assurer un consensus sur les trajectoires à privilégier
- S'inspirer d'autres secteurs d'activité et s'ouvrir pour transférer des innovations
- Assurer le portage technique des solutions innovantes pour permettre leur déploiement
- Assurer la vulgarisation scientifique et contrer les "fake news"
- Permettre de conserver la pluralité des systèmes régionaux tout en gardant notre "signature régionale")
- Prendre en compte la multifonctionnalité de l'agriculture sous toutes ses dimensions (production, gestion de l'espace, environnement, sociale, emplois...)

Enfin, suites aux échanges issues des Assises 2024 et aux ateliers de réflexion, une priorisation des thématiques à initier lors de cette mandature a été partagée et a permis d'aboutir au classement suivant :

- 1** Systèmes de production innovants, transition agroécologique et prise de risque)
- 2** Création de valeur dans un contexte international incertain
- 3** Qualité de vie au travail en agriculture
- 4** Numérique et agriculture
- 5** Préservation des facteurs de productions et changement climatique
- 6** Renouvellement des modalités de conseil et de diffusion des innovations
- 7** Assurer le dialogue sur les nouveaux marchés (génétique notamment)

Ces 7 thématiques seront les lignes directrices pour les projets du réseau lors de cette mandature